

LES CLUSTERS D'EXCELLENCE

Le Conseil Régional, l'Etat et l'Europe ont poursuivi la politique de soutien aux filières économiques et à l'innovation, initiée en 2009, en lançant un deuxième appel à projets en mai 2013 pour la création de nouveaux **clusters d'excellence en Auvergne**. Parmi les 7 groupements d'entreprises candidats, 3 ont été sélectionnés pour leur capacité d'innovation, critère déterminant pour recevoir cette labellisation qui vise à développer de nouveaux secteurs économiques à fort potentiel en Auvergne.

Trois nouveaux clusters ont ainsi été labellisés en 2013 dans les secteurs suivants : santé (thermalisme) - filière bois et bâtiment - métrologie industrielle.

En 2014, l'Auvergne compte huit clusters d'excellence :

ÉCO-INDUSTRIES

■ **E2IA** : A travers ses 16 membres actifs, cette association regroupe la plupart des acteurs régionaux de la filière des éco-entreprises (PME, PMI, laboratoires de recherche, membres institutionnels). Elle développe des solutions innovantes en matière de performance environnementale et propose une offre large et complémentaire favorisant la mutualisation de compétences aussi bien en termes de R&D que d'activité économique.

PLASTURGIE

■ **JCEP** : La **Jeune Chambre Economique de la Plasturgie** est une association créée en 2007 qui regroupe plus d'une vingtaine d'industriels de la Haute-Loire avec pour objectif principal d'insuffler une nouvelle dynamique via la mise en place de projets collaboratifs innovants.

SANTÉ

■ En 2014, le cluster **Analgesia Partnership** devient l'**Institut Analgesia**. Ce cluster, fort de 13 membres, est le premier pôle en France de recherche et d'innovation contre la douleur. Il s'inscrit dans une volonté d'excellence, avec la mise en place d'un réseau sur le territoire français et visant un rayonnement international. L'ambition des membres et partenaires de l'Institut est de faire avancer la lutte contre la douleur en développant des thérapeutiques antalgiques innovantes, sûres, efficaces et plus personnalisées.

■ Le cluster **Institut de Recherche Pharmabiotique (IRP)** est une plateforme scientifique technologique et réglementaire permettant aux acteurs auvergnats et européens de la filière du probiotique, de développer de nouveaux produits selon les standards pharmaceutiques européens en vue de leur enregistrement comme médicaments en Europe. Le groupement est composé de 23 entreprises françaises et européennes et de 12 institutionnels.

■ **NUTRAVITA** : L'association agit comme catalyseur de projets collaboratifs innovants en Alimentation-Nutrition-Santé. Elle compte près de 60 adhérents experts en nutrition et développe plusieurs axes de recherche.

■ **INNOVATHERM** : à la croisée du thermalisme et de la santé, le nouveau cluster a pour objectif d'établir un nouveau positionnement des stations thermales d'Auvergne sur le concept de "station de pleine santé" propice à la mise en place de produits de prévention santé validés scientifiquement : soins, activité physique, nutrition, programme d'éducation thérapeutique permettant d'être ou de rester en pleine santé.

INDUSTRIE

Labellisé en 2013, le Cluster **Efficiace Industrielle** a pour secteur d'activité la métrologie industrielle. Les sociétés qui le composent sont spécialisées dans le domaine de l'efficace industrielle : optimisation des process industriels par les moyens du calcul informatique, de la modélisation de données, de la simulation/prédiction et de la statistique. L'objectif du cluster est de donner une rationalité à des décisions souvent basées sur l'expérience et les usages des entreprises industrielles de production, bureaux d'études, laboratoires d'essai, laboratoires d'analyses.

BOIS-BÂTIMENT

■ Le cluster **GABI** (Eco-bois construction), labellisé en 2013, développe l'innovation sur des produits issus des bois locaux répondant aux marchés du bâtiment par un travail de recherche et développement commun entre les secteurs du bois et du bâtiment. Ses promoteurs visent à reconquérir des parts de marché pour l'Auvergne sur cette activité en fort développement.

LES ACTIONS COLLECTIVES

Des actions dites "collectives" sont menées en partenariat par la **DIRECCTE** à destination des PME-PMI d'Auvergne. Elles ont pour objectif d'inciter, au travers d'un dynamisme collectif, des modifications d'attitudes et de comportements au sein des PME-PMI et d'améliorer leur compétitivité en les aidant à anticiper et surmonter les mutations économiques. Voici quelques exemples de ce type de manifestations.

LE PROGRAMME RÉGIONAL 2014-2015 D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Le **Dispositif Régional Auvergne d'Intelligence Economique (DRAIE)** est un programme régional dont les objectifs et les outils proposés consistent à accompagner le développement économique des TPE et PME. Développé depuis 2010 en Auvergne, ce dispositif évolutif prend désormais une nouvelle dimension, d'une part, avec des missions d'accompagnement sous forme de prestations de conseil (VolcanIE), de l'autre avec la fourniture de services ciblés aux entreprises, au moyen de renseignements économiques sur les problématiques d'innovation, d'international et de sécurité économique identifiées par les entreprises (ADIT).

MOBILISATION DES ACHETEURS PUBLICS RÉGIONAUX

Des manifestations sur les achats publics ont été organisées en juin/juillet 2013 dans les quatre départements par la **DIRECCTE** Auvergne, à l'initiative du médiateur régional des marchés publics en lien avec le responsable des achats de l'Etat en région et l'appui opérationnel de la CCIA. 400 entreprises auvergnates ont participé à ces manifestations. Ces entreprises ont pu obtenir des réponses à de nombreuses questions très concrètes sur les appels d'offres et être informées des besoins et des attentes des collectivités, bailleurs sociaux, ... présents, de leur stratégie d'achats et des prochains appels d'offres.

LES ACHATS HOSPITALIERS

En 2014, la **DIRECCTE**, en partenariat avec l'ARS Auvergne et avec l'appui de la CCI Auvergne, organisera une manifestation visant à encourager les établissements de santé auvergnats de faire du "sourcing" (savoir-faire, capacités de production... des entreprises auvergnates) et pour les entreprises de s'informer sur les besoins des établissements de santé et les conditions pour accéder à leur marché.

ACTIONS EN SOUTIEN DES FILIÈRES AUVERGNATES

■ Le cluster d'excellence "**Institut de Recherche Pharmabiotique**" développe une stratégie visant à ce que l'Auvergne et plus particulièrement Aurillac (15) soit identifiée comme étant la région européenne de référence pour le "Probiotique médicament".

■ **ALLIZE Plasturgie** accompagne des **TPE de la filière plasturgie** pour les aider à "dégager du temps pour gagner du cash", leur fournir une boîte à outils opérationnelle, apprendre à travailler dans des réseaux locaux et créer des emplois.

■ Suite au diagnostic "Design" mené par la **DIRECCTE** en 2012/2013, une opération a été engagée avec le **Pôle de compétitivité Plastipolis** pour sensibiliser et aider les TPE, PME et ETI à intégrer une démarche design dans un processus d'innovation industriel.

■ **Logistique transports** : Ce projet vise à sensibiliser et informer les entreprises sur différents enjeux de performance dans le domaine de la logistique. Cet accompagnement aura comme objectif prioritaire de créer des synergies entre PME locales visant à maîtriser leurs coûts ainsi qu'à réduire leurs consommations énergétiques et rejets de CO2.

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Auvergne

Cité Administrative - Bâtiment P - 2, rue Pélissier - CS 30158 - 63034 Clermont-Ferrand
Téléphone 04 73 43 14 14 - Fax 04 73 34 03 00

direccte-auver.infoentreprises@direccte.gouv.fr
www.auvergne.direccte.gouv.fr

SEMAINE
DE
L'INDUSTRIE 4^e édition
www.semaine-industrie.gouv.fr
du 7 au 13 avril 2014



La quatrième édition de la **Semaine de l'Industrie**, du 7 au 13 avril 2014, a pour objectif de mettre en valeur l'attractivité du secteur de l'industrie et de ses métiers, en particulier en direction des jeunes et des femmes.

De nombreuses manifestations (visites d'entreprises, flash mob, conférences, présentations de formations) seront organisées à l'attention des jeunes, des femmes, du grand public et des demandeurs d'emploi pour informer sur les métiers de l'industrie et dynamiser les recrutements. Ces manifestations s'appuieront sur un partenariat entre l'Etat (Préfectures de région et de département, DIRECCTE, Rectorat), le Conseil régional, les chambres consulaires et Pôle emploi.

Cette quatrième édition est aussi l'occasion de mettre en évidence les actions menées, accompagnées et financées par les services de l'Etat (pôles de compétitivité, filières stratégiques, actions collectives, clusters) en faveur des entreprises auvergnates pour accroître leur rayonnement régional et national et accentuer leur développement international.

C'est enfin l'opportunité de montrer la diversité de l'activité et des compétences régionales dans le secteur industriel.

Pour que l'Auvergne continue à tirer force et avenir de son ADN industriel !



Le Directeur Régional des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi Auvergne
Serge RICARD.

L'industrie, poumon économique de l'Auvergne

L'Auvergne demeure une région de tradition industrielle malgré les circonstances économiques difficiles qui ont entraîné destructions d'emploi et fermetures d'établissements.

A ce jour, le secteur secondaire emploie plus d'un salarié des secteurs marchands non agricoles sur quatre, ce qui fait de l'Auvergne la **2^{ème} région la plus industrielle en France**. Cette place importante de l'industrie se retrouve dans la structure de l'appareil productif, qui représente 11,3% des 33 569 établissements auvergnats, contre 9,3% en France.

Les activités industrielles génèrent plus du quart de la valeur ajoutée régionale, soit une part 1,3 fois plus élevée qu'au niveau métropolitain. Au total, l'industrie génère 1,07 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Auvergne, soit 29% du chiffre d'affaires total.

Le tissu industriel auvergnat se caractérise par sa forte concentration sur des activités structurantes : il est dominé par cinq secteurs qui totalisent à eux seuls 80% du secteur manufacturier.

Adossée à une agriculture active et diversifiée, l'agroalimentaire concentre un tiers des établissements industriels de la région. Il est suivi par le secteur "réparation, installation de machines" (16,2% des établissements industriels auvergnats) et par la métallurgie (13,7%).

Le secteur "caoutchouc-plastique" représente 9,1% des établissements industriels, davantage qu'au plan national (7,6% des établissements industriels France entière). Le secteur "du travail du bois, papier, imprimerie" représente quant à lui 8,2% des établissements industriels de la région.

Un secteur ébranlé par la crise

La crise économique, qui sévit en Europe depuis le 1^{er} trimestre 2008, a eu des effets massifs sur l'emploi industriel dans la région. Près de 7 700 emplois salariés ont été détruits dans la région et près de 2 700 postes d'intérimaires. **Cependant, les tendances récentes montrent un retournement, très gradué, du processus de destruction avec une stabilisation du nombre de postes dans l'industrie sur les trois premiers trimestres de 2013.**

	1 ^{er} trimestre 2008	3 ^e trimestre 2013	Evolution (%)
Salariés dans l'industrie	89 000	81 300	-8,7
Intérimaires dans l'industrie (ETP)	6 900	4 200	-39,1
Ensemble des salariés	329 700	315 800	-4,2

Un potentiel en Auvergne

LE CONTEXTE

Sur le plan national, la prise de conscience de l'importance de l'industrie pour l'économie française a conduit, en 2009, au lancement des Etats Généraux de l'Industrie. Cette manifestation a souligné l'enjeu de structurer les filières industrielles françaises et de renforcer leur compétitivité. Ainsi, 13 filières considérées comme stratégiques ont été retenues pour leur potentiel de développement et leur importance, notamment en termes d'emplois.

Sur le plan régional, l'intérêt s'est porté sur **les filières aéronautique et luxe**, deux industries présentant un fort potentiel pour l'Auvergne.

LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE

L'Auvergne fait partie du top 5 des régions françaises en aéronautique. La région compte dans cette filière environ une centaine d'entreprises, soit 13 000 emplois pour 1,2 milliards d'euros de chiffres d'affaires.

En effet, de grands **groupes internationaux** sont implantés en Auvergne. On retrouve notamment *Michelin, Constellium, Aubert et Duval*, ou *Safran*. Mais l'aéronautique auvergnate est aussi composée de nombreuses PME dynamiques et innovantes, dont certaines ont atteint une taille critique et obtenu le statut de **sous-traitant de rang 1**.

Ces activités de fabrication sont complétées par un **pôle de maintenance** qui regroupe aujourd'hui **2 000 salariés** et compte des groupes importants tels que *Régional Compagnie Aérienne Européenne, l'AIA (Atelier Industriel de l'Aéronautique)* ou *Enhance Aero*.

Enfin, en plus des écoles d'ingénieurs comme Polytech et l'IFMA (Institut Français de Mécanique Avancée), la Région Auvergne et le Rectorat ont structuré un **pôle de formation** aux métiers de l'aéronautique. Baptisé *AERIA*, celui-ci regroupe l'ensemble des formations existantes, les offres de stages et les offres d'emploi. L'Auvergne a pris également la décision de créer un *AEROCAMPUS* des métiers et des qualifications (opération initiée par le Conseil régional d'Auvergne, le Rectorat de Clermont-Ferrand, le Lycée Roger Claustres et l'IFMA).

L'Auvergne est un acteur incontournable de l'aéronautique sur le plan national. L'environnement est propice à **la création d'un comité stratégique de filière régional**, qui devrait pouvoir se structurer en 2014.

LA FILIÈRE CUIR / LUXE

L'Auvergne recense, au niveau industriel, plus de 2 000 emplois directement liés à la filière cuir/luxe. Des grands noms comme *LVMH* et *HERMES* sont présents sur le territoire ainsi que des PME sous-traitantes dynamiques et en expansion et la plus importante tannerie française de peaux de veau.

A ceci s'ajoutent des élevages de qualité (veaux des monts du Velay), des abattoirs performants et des activités de formation spécialisée.

Sous l'impulsion de la **DIRECCTE**, une étude a été réalisée en 2012 et a montré tout l'intérêt de structurer l'ensemble de cette filière au niveau régional.

Ainsi, un comité régional stratégique de la filière CUIR-LUXE en Auvergne a été lancé officiellement par le préfet de la Haute-Loire, le 21 mai 2013 regroupant la quasi-totalité des acteurs économiques de la chaîne de valeur.

Ce comité s'est fixé pour objectif :

- de fédérer les acteurs de l'ensemble de la filière de l'élevage à la distribution de produits finis ;
- d'engager des actions structurantes ;
- d'animer et de faire connaître la filière au niveau national et international.

Un moteur de croissance

L'industrie est confrontée à une pression concurrentielle croissante et une économie dans laquelle l'innovation, l'immatériel et l'international sont des moteurs de croissance et de compétitivité. C'est pourquoi une nouvelle politique industrielle a été enclenchée par la création en 2004 des pôles de compétitivité dont l'enjeu est de rapprocher sur un même territoire, les acteurs industriels, scientifiques et de formation. Ces pôles représentent un vecteur de projets collaboratifs entre les différents acteurs et ont pour objectif le rayonnement national et international de l'industrie française.

En Auvergne, trois pôles de compétitivité représentent un vivier de près de 350 entreprises bénéficiant du soutien de l'Etat.

▪ **Viaméca** (mécanique) dont l'ambition est de devenir la référence mondiale en matière d'offre spéciale sur trois marchés (la machine spéciale, les véhicules spéciaux et des ensembles de structures) et dans trois thématiques scientifiques (les procédés de fabrication, les systèmes intelligents et robotique, l'ingénierie des surfaces). Depuis 2006, près de 70 projets ont été financés.

▪ **Céréales Vallée** (agroalimentaire) dont l'enjeu est d'importance majeure : la maîtrise de nouvelles variétés de céréales capables de répondre à la fois au défi alimentaire mondial et à la préservation de l'environnement est hautement stratégique. Depuis sa création en 2006, Céréales Vallée s'est vu financer une soixantaine de projets pour un montant global de près de 100 millions d'euros.

▪ **Elastopôle** (élastomères et caoutchouc) - L'objectif est de devenir la référence européenne en maîtrisant la totalité de la chaîne de valeur des caoutchoucs et polymères. Même si la gouvernance est en région Centre, certaines entreprises auvergnates sont adhérentes.

Ces 3 pôles ont été reconduits suite à l'évaluation nationale des pôles de 2012.

LE PRIE ET LE GUICHET UNIQUE DE L'INTERNATIONAL

En 2013, les acteurs de l'international en Auvergne se sont regroupés sous la responsabilité du Conseil régional et ont construit un dispositif commun d'appui à l'internationalisation des entreprises, **le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises/PRIE**.

Ces acteurs sont le Conseil régional, l'Agence régionale de développement économique/ARDE, CCI International, UBIFRANCE, Coface, Bpifrance, les Conseillers du Commerce Extérieur de la France/CCEF et la **DIRECCTE** qui étaient déjà partenaires du Guichet Unique de l'International depuis 2011.

Le système de guichet unique continue à fonctionner. Il conserve son numéro vert (**08 11 90 22 22**) ainsi que **le site www.auvergne.biz**. Il reste géré par CCI International qui se voit confirmer l'un de ses rôles, celui de premier conseil et d'orientation des demandes des entreprises sur les partenaires.

Les entreprises s'interrogeant sur l'internationalisation de leurs activités commerciales bénéficient donc d'une expertise mutualisée. Cette expertise comprend l'accompagnement technique et financier relatif aux phases de prospection, de commercialisation et d'implantation à l'étranger.

Les "Rencontres Auvergne International", organisées le 18 novembre 2014 prochain à la Grande Halle, permettront aux exportateurs de rencontrer les partenaires de l'exportation.

La Mission Direccte International promeut auprès des acteurs régionaux les politiques du gouvernement et contribue à l'animation du dispositif d'appui.